

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 3 février 2011

Présents :

Jean-Jacques BENOIT - Jean-Louis HAURIE – Danielle LE ROY - Dany DEBAULIEU - Michel CABANNES - Odette EYSSAUTIER - Thierry HOFER - Philippe DESPUJOLS - Edith MONCOUCUT - Patrice VERDON - Dominique DUMONT - Michel DAZAT - Mado LAMBERT (départ à l'aff n°2011-033)- René LAVERSANNE

Laure CURVALE - Patrick GUILLEMOTEAU (départ à l'aff n°2011-037) - Ibrahim N'DIAYE - Samira EL KHADIR - Nathalie DELTIMPLE - Didier SARRAT - Touria YAHIAOUI - Isabel VINCENT-PEREIRA - Gérard DUBOS - France NORMAND - Frédéric DANJON - Maxime MOULINIER - Maria FUENTES - Alain AMIDIEU - Sylvie LESTURGEON - Patricia FENOCCHIO - Michel OLIVIER - Lahcen BAYTI - Christian MILLIER - Franck RAYNAL (départ à l'aff n°2011-039) - Dominique MONNIER - Sylvie TRAUTMANN - Eric MARTIN - Nathalie MARCADET-LABARBE - Marie-Céline LAFARIE - Pascal BREUZARD - Isabelle UFFERTE - Gérard BARTHÉLEMY

Absents ayant donné procuration :

Mado LAMBERT : procuration à Nathalie DELTIMPLE (à partir de l'aff n°2011-033)

Corinne GONET : procuration à Samira EL KHADIR

Marie-Françoise BOURDEAU : procuration à Jean-Louis HAURIE

Absent : Charles ZAÏTER

Secrétaire de séance : Maxime MOULINIER

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2011

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

aff n°11-032 : Débat d'orientations budgétaires

L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes de plus de 3500 habitants, un débat ait lieu en conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce débat n'est pas soumis à un vote.

aff n°11-033 : Encaissement des produits des services au moyen d'une carte bancaire

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le principe de l'encaissement des produits des services au moyen d'une carte bancaire, sur place et à distance,
- autoriser Monsieur le Maire à adhérer au Système d'acceptation des paiements par carte bancaire auprès des organismes publics et à signer tout document s'y rapportant,
- accepter de prendre en charge les risques de rejets dans le cadre de la vente à distance par carte bancaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°11-034 : S.E.M. AGIR – Rapport de gestion – exercice 2009/2010

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le rapport de gestion de la S.E.M. AGIR pour l'exercice 2009/2010.

Les administrateurs de la S.E.M. AGIR ne prennent pas part au vote.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.**

aff n°11-035 : Jumelage avec la Ville de Banfora (Burkina Faso) – Prise en charge des frais de déplacements et de mission

Vu le décret 2007-23 du 5 janvier 2007 relatif aux déplacements des personnels des collectivités locales et le décret 2007-450 du 25 mars 2007 relatif aux pièces justificatives de paiement, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la prise en charge des frais de déplacement et des frais de mission du Chef de cabinet liés au projet de jumelage avec la ville de Banfora.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.**

aff n°11-036 : Modification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2011

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de dire que les créations et suppressions de poste, évoquées ci-dessus interviennent au 1^{er} janvier 2011.
- de dire que ces modifications seront reportées sur le tableau des effectifs joint en annexe au Budget Primitif 2011 de la Commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°11-037 : Convention de missions et de mutualisation entre la Ville de Pessac et le CCAS

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention annexée à la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°11-038 : Projet Cimetière – Engagement des procédures de reprises de concessions en état d'abandon

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'engagement des procédures de reprises de concessions perpétuelles en état d'abandon dans le cimetière communal, conformément aux dispositions des articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager et mener ces procédures.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°11-039 : École maternelle Le Colombier - Désaffectation du logement de fonction

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser cette désaffectation de locaux scolaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°11-040 : Site du Bourgailh – Convention d'accès et de gestion avec la CUB

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la présente convention d'accès et de gestion conclue à titre gratuit avec la CUB,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°11-041 : Construction du pôle technique municipal – Attribution du contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage spécialisée en Développement Durable – Demandes de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant,
- autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de l'ADEME et du Conseil Régional ainsi que de tout organisme pouvant intervenir dans le financement de cette mission et à signer les documents s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°11-042 : Établissement et exploitation d'un réseau de communications électroniques Très Haut Débit sur le territoire de la commune – Assistance à Maîtrise d'Ouvrage spécialisée

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le recours à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une analyse comparative des montages juridiques envisageables pour la conception, la création et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur le territoire de Pessac.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°11-043 : Marché de gestion énergétique, de maintenance et de rénovation des installations thermiques des bâtiments communaux – avenant n°3 au marché n°07059

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la passation de l'avenant n°3 au marché n°07059 conclu avec la société COFELY.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°11-044 : Fournitures électriques 2011/2013 – Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les montants du marché indiqués ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés correspondants.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°11-045 : Gardiennage de l'Hôtel de Ville et du Centre culturel et associatif Jean Eustache - Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le montant du marché,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant.

La délibération est adoptée à la majorité.

M^{elle} Ufferte et M. Barthélemy votent contre.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie et de MM. Martin et Breuzard.

aff n°11-046 : Travaux de peinture et de revêtements muraux dans les bâtiments de la commune de Pessac – Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le montant du marché,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°11-047 : Saison 2010/2011 – Convention avec l'IDDAC portant sur les conditions générales de co-organisation et de coproduction

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le principe de cette opération et des conditions de répartition avec l'IDDAC, des coûts artistiques réalisés et des recettes perçues,
- approuver la convention avec l'IDDAC et autoriser sa signature ainsi que celle de tout autre document se rapportant à l'opération,
- approuver le versement d'une cotisation collective auprès de l'IDDAC pour l'année 2011.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°11-048 : Pessac en Scènes – Contrats et conventions pour la programmation artistique de la saison 2010/2011

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette programmation.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°11-049 : Pessac en Scènes – Vente externalisée pour la saison 2010/2011

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la signature de tout document se rapportant à la vente externalisée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°11-050 : Biennale de Danse 2011 – Convention portant sur l'organisation avec divers partenaires

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le principe de cette opération et de la participation financière de l'IDDAC à cette action à hauteur de 30 % du coût artistique réalisé,
- approuver la convention avec l'IDDAC, le CLAP St Andrée de Cubzac, la Mairie du Bouscat, Oscar'Art Le Cuvier, l'Espace Culturel du Bois Fleuri / la Mairie de Lormont, la Mairie d'Ambares et Lagrave, la Mairie d'Ambes, le Glob Théâtre, le TNT, la Mairie de

Marcheprime, la Mairie de Mérignac, la Marie de Lège Cap Ferret, Arcachon Expansion, EPCC Le Carré - Les Colonnes, la Mairie de Gradignan/Théâtre des 4 saisons, Musique de Nuit Diffusion et autoriser sa signature ainsi que celle de tout autre document se rapportant à l'opération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Communication concernant la contribution de la Ville de Pessac à la démarche Bordeaux Métropole 3.0

Présentation du projet @ccueil

La séance est levée à 23h10